

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 85 (1949)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Journée suisse des Instituteurs.* — *La Croix-Rouge de Jeunesse.* — *Vaud: Communications du Comité.* — *La S. P. V. fête son doyen.* — *Postes au concours.* — *Société vaudoise des maîtresses ménagères.* — *Genève: U. I. G. D. - U. A. E. E.: Séance du 4 mai.* — *Société genevoise de T. M. et R. S.* — *Neuchâtel: Nos vétérans.* — *Avant le statut.* — *Jura: Enseignement secondaire.* — *Chez nos collègues institutrices.* — *Appel.* — *Communiqué: Examens des recrues.* — *Cours de gymnastique à Macolin.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Techniques nouvelles: R. D.: Le système de Winnetka.* — *Leçon de gymnastique pour le 1er degré.* — *R. Joost: Chez les papous de Nouvelle-Guinée.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

JOURNÉE SUISSE DES INSTITUTEURS

Zurich, 2 et 3 juillet 1949

Depuis de nombreuses semaines, un Comité d'organisation zurichois s'est mis à l'œuvre pour mettre sur pied une Journée suisse des Instituteurs, qui fêtera le centenaire de la fondation du *Schweizerischer Lehrerverein* et qui, espèrent les organisateurs, rassemblera le corps enseignant de toute la Suisse. Le programme en sera très prochainement arrêté et de grands efforts sont faits pour que le prix de la carte de fête soit supportable par les bourses de tous les éducateurs du pays.

G. W.

LA CROIX-ROUGE DE JEUNESSE

Une des objections les plus courantes que l'on fait aux Croix-Rouges de Jeunesse, c'est que le plus clair de l'activité que l'on offre aux enfants consiste en collectes auprès des parents et des voisins (par exemple le « Sou hebdomadaire »). Or, enfants et adultes sont tellement sollicités de tous côtés et à tout propos que le zèle des jeunes collecteurs, comme la générosité de leurs aînés, se lassent assez vite, ce qui conduit au découragement.

Il faut bien se rendre compte que ces collectes ne sont qu'un des côtés de l'activité qu'on nous propose ; elles ne sont pas l'essentiel, et on peut parfaitement les laisser de côté. Le point No 2 du programme prévoit, comme nous l'avons vu¹, la *pratique d'un idéal d'entraide*. Or les possibilités, dans ce domaine sont innombrables et chacun peut les adapter aux conditions locales : depuis l'aide dans les études à un enfant moins doué, les visites aux camarades de classe malades aux actions de secours en faveur des enfants abandonnés des pays dévastés, en passant par les petits services à rendre à la maman, dans le ménage, la surveillance des petits frères et sœurs ou la préparation d'un arbre de Noël ambulant pour les isolés.

¹ Voir Bulletin No 18, p. 321.

D'autre part, le point No 1, *pratique de l'hygiène individuelle et collective* ouvre des perspectives tout aussi illimitées, et beaucoup d'entre nous, pour ne pas dire tous, considérons comme notre devoir d'insister auprès de nos élèves et de les mettre en garde contre les dangers de l'alcoolisme, d'une alimentation non rationnelle ; nous les engageons déjà à vivre d'une vie saine, à éviter de provoquer des accidents, à se préserver des maladies contagieuses, à respecter le bien d'autrui, à connaître et à appliquer les règles de la circulation, toutes choses que j'extrais du programme des Croix-Rouges de Jeunesse.

Voici par exemple les sujets que la Croix-Rouge autrichienne a proposés à ses sections de jeunesse pour 1949. Ils sont basés sur la méthode des *centres d'intérêt* :

Janvier : lutte contre la saleté ; **février** : lutte contre la tuberculose ; **mars** : protection des sites ; **avril** : connaissance des règles de la circulation ; **mai** : journée de la Bonne Volonté et campagne de propagande ; **juin** : protection des plantes ; **septembre** : protection des animaux ; **octobre** : lutte contre l'alcool et la nicotine ; **novembre** : cours de premier secours ; **décembre** : aide au prochain.

Enfin, le point No 3, *amitié internationale*, comprend tout ce qui intéresse la correspondance interscolaire, l'échange d'albums, de monographies locales ou nationales, de timbres-poste, de photographies, de cartes postales, etc.

Comme on le voit, tout n'est pas nouveau, bien loin de là, et le *cadre de l'école* peut parfaitement convenir à la réalisation, non pas du programme intégral — il envahirait alors tout notre temps disponible — mais de telle ou telle partie qui, pour une année, peut intéresser nos jeunes.

Quant à l'organisation, la base est formée par les groupes (une classe ou une école), qui se rassemblent en une sous-section qui est représentée au comité cantonal (ou local) et ce sont ces délégués qui constituent la Commission cantonale. Mais le groupe réalise son programme de manière autonome.

Je crois en avoir assez dit sur ce qu'on peut faire. Au corps enseignant romand, les fécondes réalisations.

G. W.

VAUD

COMMUNICATIONS DU COMITÉ

A la suite de plusieurs demandes de renseignements, et pour ceux qui ne les connaissent pas encore ou qui les auraient oubliés, nous reprendrons les points suivants :

Assurance de la responsabilité civile vis-à-vis des tiers. La S. P. V. est assurée auprès de la Société « Winterthour ». Du contrat nous tirons ces précisions :

Le maximum de garantie est limité à cinquante mille francs par personne blessée ou tuée avec un maximum de deux cents mille francs pour un événement atteignant plusieurs personnes.

La responsabilité des dégâts matériels est, jusqu'à concurrence de cinquante mille francs, comprise dans l'assurance.

L'assurance couvre, jusqu'à concurrence des sommes énoncées, toute responsabilité civile quelconque qu'un instituteur peut encourir, dans l'exercice de ses fonctions professionnelles :

- a) à l'occasion de sa charge, de ses fonctions officielles, pour son activité en classe et pour celle qu'il déploie en dehors de ses heures de classe en rapport avec sa charge officielle ; à l'occasion de commissions pour affaires scolaires ou particulières dont il pourrait charger un élève ; courses faites dans le bâtiment scolaire ou hors de celui-ci ;
- b) en dehors de ses fonctions officielles : leçons données librement dans d'autres enseignements que l'enseignement primaire et dans des leçons ou cours particuliers.

L'assurance couvre notamment la responsabilité civile éventuelle concernant les cas ci-après :

- a) lorsque par suite de punition des élèves sont blessés ou leur santé compromise ;
- b) lorsque, au cours d'expériences, de promenades, d'excursions ou d'exercices de gymnastique, jeu, bain, luge et ski... de retenues après l'école, des élèves sont victimes d'accidents imputés à des dispositions malheureuses, erronées ou insuffisantes de l'instituteur, ou à un manque de surveillance ou de contrôle de sa part ;
- c) lorsque des élèves, se sentant insuffisamment ou point surveillés, se font du mal entre eux, se blessent ou blessent des tiers.

L'assurance couvre la responsabilité civile de l'instituteur dès son entrée dans la S.P.V. sans qu'il y ait lieu à significations ou formalités.

Nous ajoutons que l'assurance ne couvre notre responsabilité civile qu'à l'égard de nos élèves. Elle ne fonctionnerait pas, dans une course d'école par exemple, s'il arrivait un accident à un ancien élève ou à un adulte.

Convention avec l'Hôpital. L'an dernier notre comité signa une nouvelle convention avec l'Hôpital cantonal.

Voici les conditions qui nous sont faites ; ces prix comprennent la pension et les soins médicaux en salle commune, les pansements, les médicaments ordinaires, les analyses dans l'établissement :

Enfants jusqu'à 7 ans : 4 fr. par jour
Enfants de 7 à 14 ans : 5 fr. par jour
Adultes dès 14 ans : 6 fr. 50 par jour.

Pour ceux de nos membres qui sont affiliés à la Société des secours mutuels (Collectivité S.P.V.), ces chiffres sont diminués de 50 cts. En outre ces mêmes assurés seront exonérés d'une partie des frais d'opérations, d'examens radiologiques de traitements physiothérapeutiques, etc.

Les bénéficiaires de cette convention sont soumis aux règles générales de l'admission à l'Hôpital, sauf qu'ils n'ont pas à fournir de déclaration de fortune.

Aux futurs démissionnaires. Le Comité rappelle que toute démission doit être faite par écrit et présentée six mois à l'avance, que la cotisation

est due pour l'année entière car nous devons payer l'abonnement à l'« Educateur » et l'assurance pour l'année entière également.

Aux présidents de sections. Plusieurs d'entre eux demandent quand aura lieu la prochaine séance des présidents. Nous ne pouvons le dire maintenant. Plusieurs points importants sont toujours en suspens. Sitôt que nous aurons des précisions, nous ne manquerons pas de convoquer une séance. Nous rappelons que ces séances qui rendent de précieux services, n'ont qu'un caractère d'information car elles ne sont pas statutaires. Les décisions sont prises par l'assemblée des délégués et l'assemblée générale.

D. K.

LA S. P. V. A FÊTÉ SON DOYEN

Quelques membres de la S. P. V., un représentant du C.C. et ceux du comité de la section de Moudon, se sont rendus à Thierrens, pour apporter à M. U.H. Desponts les vœux du corps enseignant.

Dans une atmosphère tout empreinte de cordialité, ces « jeunes » prirent grand plaisir à entendre notre vénéré doyen évoquer avec bonhomie maints souvenirs du temps où il « régentait » à Corcelles près Payerne.

Au nom de la S. P. V., nous lui réitérons nos félicitations et nos vœux les meilleurs.

R. M.

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 25 mai :

Malapalud. Institutrice.

Rovray. Instituteur.

Jusqu'au 27 mai :

Cuarnens. Institutrice.

Essertines s. Rolle. Institutrice. Entrée en fonctions 1er novembre 1949.

Yverdon. Institutrice. Indemnité de résidence 250 fr. Entrée en fonctions 5 septembre 1949.

Yverdon. Instituteur. Indemnité de résidence 400 fr., plus 100 fr. par enfant jusqu'à 18 ans. Maximum de l'allocation 700 fr. Entrée en fonctions 5 septembre 1949.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAITRESSES MÉNAGÈRES

ASSEMBLÉE OFFICIELLE : mercredi 1er juin 1949 à Oron-la-Ville.

Programme de la journée :

- 8 h. 15 Rendez-vous, place de la Gare à Lausanne.
- 8 h. 30 Départ en autocar pour Oron.
- 9 h. 15 Collation à l'Ecole ménagère. Séance officielle à l'Ecole ménagère.
- 10 h. Partie administrative.
- 11 h. 15 Conférence de M. H. Perrochon, professeur : « A la Cure et au Château d'Oron autrefois ».

- 12 h. 30 Dîner à l'Hôtel de Ville.
 14 h. Visite du Château d'Oron.
 15 h. 30 Départ en autocar : Bulle, Barrage de Rossens, Gruyère, La Corniche, Lausanne.

GENÈVE**U. I. G. DAMES - U. A. E. E.****COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 4 MAI 1949**

Local : « Notre Genève »

Comment faciliter le passage du 1er au 2e degré primaire ? Cette question préoccupe beaucoup d'institutrices appartenant aux enseignements enfantin et primaire, ainsi que le prouva la nombreuse assistance qui a répondu à notre convocation et les rapports envoyés à notre conférencière par les institutrices des écoles de St-Jean et de la rue du 31 Décembre.

Mlle Conne, inspectrice des écoles enfantines, a bien voulu accepter d'examiner avec nous ce problème, de le définir, et de nous orienter vers sa solution. Elle constate tout d'abord l'existence d'un fossé, d'une discordance assez profonde, dont nous souffrons de part et d'autre : discordance entre les méthodes et les buts de nos enseignements, et aussi entre les membres du corps enseignant. Cela provient surtout d'une méconnaissance réciproque et du fait que jusqu'ici on n'a pas fait l'effort de franchir le fossé. Mlle Conne rappelle tout d'abord que ce n'est qu'au XVIII^e siècle qu'on a commencé à se préoccuper de la petite enfance, en créant des garderies d'enfants pour la classe ouvrière. On s'est alors aperçu que le problème de l'éducation précède celui de l'instruction, et que le second fait partie du premier. On oublie encore trop souvent aujourd'hui que l'école enfantine n'est pas « l'accessoire », mais « le fondement » de l'enseignement. Sans doute son rôle est au premier chef éducatif, mais il n'est pas que cela. Le problème brûlant qui se pose à nous est celui de la liaison entre les deux enseignements il ne pourra se résoudre que dans un effort de compréhension mutuelle. C'est pourquoi Mlle Conne émet le vœu de voir se continuer le rapprochement créé par la séance d'aujourd'hui. Le terme de « liaison » n'implique pas une unité, mais une solidarité. Nous savons toutes que l'évolution graduelle de l'enfant exclut une méthode unique, mais nous ignorons trop ce que nous faisons les unes et les autres. Envisageons cette liaison sous deux aspects :

1. liaison externe ; 2. liaison interne.

1. Nous devons entrer en contact les unes avec les autres, nous efforcer de nous connaître, en nous souvenant que nous exerçons toutes des fonctions pédagogiques également utiles, quoique différentes. Organisons donc des séances communes où nous aborderons nos problèmes, où nous apporterons nos idées et nos suggestions, débarrassons-nous des idées préconçues, informons-nous d'une façon objective des difficultés que rencontrent nos collègues. Cette liaison devrait s'intensifier aussi sur le plan de l'inspecteur afin que les inspecteurs soient mieux à même d'adapter leurs exigences à la réalité. On observe chez l'enfant deux

étapes de développement : la première allant de 2 à 7 ans, la deuxième de 7 à 12 ans. Or, c'est à 7 ans que l'enfant passe en 2e année : c'est pour lui un dépaysement complet, survenant après la longue période des vacances au cours de laquelle il a oublié bien des choses apprises. On lui impose des techniques nouvelles, un matériel tout différent ; l'adaptation est difficile. Le plan d'études actuel demande que l'apprentissage de la lecture continue en 2e année. Mais bien souvent, l'institutrice de 2e n'est pas renseignée sur ce qui a été fait précédemment, elle ne sait pas où en est chaque enfant. Aussi, pense Mlle Conne, y aurait-il avantage à permettre à la maîtresse de 1re année de suivre ses élèves en 2e, ainsi que le prévoit la loi de 1945. On peut souhaiter tout au moins un contact personnel entre les deux institutrices au début de l'année scolaire.

La tâche de l'institutrice enfantine commence par une formation éducative qui précède toute formation intellectuelle. Mais ce côté éducatif ne doit pas accaparer uniquement son attention. Il est de son devoir de préparer l'enfant à des techniques, à l'habitude du travail collectif, à la nécessité de l'effort personnel. De son côté, l'institutrice primaire a le devoir de se renseigner sur les méthodes de travail de l'école enfantine, afin de continuer l'effort commencé, dans une même ligne. Elle ne doit pas oublier que les effectifs des classes enfantines sont souvent trop lourds pour permettre un travail en profondeur, et qu'aucune sélection n'intervient avant le 2e degré primaire. Ces deux derniers points méritent de retenir l'attention du D.I.P.

2. C'est par une interpénétration des méthodes et des systèmes employés qu'on arrivera à un bon équilibre entre le travail-jeu et le travail-tâche, en se rappelant que la liberté doit conduire à la règle, et que la règle n'exclut pas la liberté.

Méfions-nous de 3 superstitions encore fort répandues : a) la superstition des méthodes : ce n'est pas tant la méthode qui compte, que l'action personnelle de celui qui l'emploie ; b) la superstition du matériel : la façon de s'en servir vaut plus que la quantité ; c) la superstition de la « personnalité de l'enfant » : l'enfant n'a que des tendances, des aptitudes, des goûts, des possibilités ; sa personnalité se formera peu à peu ; il faut s'efforcer de connaître sa nature et cultiver ses meilleurs côtés.

Conclusions. L'idéal est de créer et de suivre un « chemin unique » allant de la famille à l'école primaire, l'institutrice enfantine s'efforçant d'être une maman-institutrice, alors que la maîtresse primaire sera, elle, une institutrice-maman.

Mlle Meyer remercie Mlle Conne de nous avoir apporté l'aide de son expérience et Mme Grangier remercie l'U.I.G. Dames d'avoir créé ce rapprochement si nécessaire. Au cours de la discussion qui suit, on constate à maintes reprises cette méconnaissance de nos tâches et de nos méthodes respectives. Plusieurs points devront être remis en discussion. Retenons une proposition de Mme Conne-Mathil, appuyée par Mlle Chappuis, demandant que pour faciliter le règlement de questions de détail, les maîtresses enfantines puissent assister à des leçons dans les classes primaires et que les maîtresses primaires à leur tour aillent à l'école enfantine.

Bl. Godel.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. et R. S.

Séance documentaire du mercredi 30 mars 1949

Consacrée à la **technique de la scie à découper** et à ses applications genevoises, cette séance fut suivie avec un intérêt marqué par un fort nombreux auditoire que l'annonce de trois exposés successifs n'avait nullement rebuté ! Tous nos remerciements à nos aimables conférenciers, Mlle **A. Conne** (les jeux éducatifs chez les petits), **H. Bouchardy** (démonstrations et conseils pratiques), **W. Breithaupt** (l'école au service de l'école).

Une très courte parenthèse administrative permit à notre président d'offrir un modeste souvenir — un coupe-papier — aux heureux 200e et 250e membres de notre association.

Ajoutons que le Département nous fit l'honneur de visiter l'**exposition** organisée en vue de cette séance. MM. **H. Grandjean** et **F. Quiblier** se déclarèrent fort intéressés par cette visite et tinrent à nous faire savoir, par une aimable lettre, toute leur satisfaction. C'est là une attention à laquelle nous avons été très sensibles. Une occasion de plus de nous féliciter des excellentes relations que nous entretenons avec les autorités pédagogiques officielles, le Département ayant accepté tout dernièrement de verser à notre groupement une subvention annuelle tout en exprimant le vœu que notre initiative relative à l'élaboration de **Feuilles de travaux pratiques** puisse être étendue à d'autres domaines.

NEUCHATEL

NOS VÉTÉRANS

Après plus de quarante années d'un enseignement fructueux, notre collègue *Paul Humberset*, instituteur au Locle, vient de donner sa démission. Il devient donc membre honoraire de la S. P. N. dont il fut un fidèle membre actif. Notre reconnaissance et nos vœux sincères l'accompagnent dans sa retraite.

AVANT LE STATUT

Les réponses des sections consultées au sujet de l'élaboration d'un projet de statut sont toutes parvenues au Comité central. Toutes appuient sans réserve les points essentiels du projet ; quelques suggestions ont été formulées sur des points de détail ; le bureau du C. C., chargé de la mise au point définitive, en tiendra compte dans la mesure du possible.

On peut donc affirmer que les propositions qui seront présentées au Conseil d'Etat seront celles de l'unanimité de la S. P. N.

Est-ce un effet de télépathie avec nos amis vaudois ? La revendication sur laquelle on a le plus insisté, celle qui, d'emblée, a été accueillie partout avec la plus chaude approbation, c'est celle qui réclame le paiement intégral par l'Etat de nos traitements.

Comme chez nos voisins, il y a bien des lustres que le corps enseignant souhaite cette solution qui a aussi préoccupé les autorités compétentes. Les Vaudois ont eu une motion *Meyer* ; nous avons eu, à peu près

à la même époque, une motion *Apothéloz* qui, elle aussi, sommeille dans les cartons du château.

L'opposition des communes a jusqu'à présent fait obstacle à une réalisation qui s'avère de plus en plus justifiée. Aujourd'hui cependant, il est probable que plusieurs d'entre elles feraient preuve de moins d'intransigeance : les conditions économiques des communes rurales étant chez nous les mêmes, à peu de chose près, que celles qui régissent les villages vaudois, il y a gros à parier que le raisonnement du syndic du Gros de Vaud aurait reçu l'approbation d'un certain nombre de nos conseils communaux.

Il est patent qu'aujourd'hui, le budget de l'Instruction publique grève lourdement les finances des communes modestes, dont les représentants réussiront peut-être à faire entendre la voix. Et par esprit de solidarité, les grandes communes industrielles consentiront peut-être à abandonner cette petite part de leurs prérogatives qui consiste à voir chaque fin de mois les membres du corps enseignant défiler devant leurs caisses, même pour toucher la haute-paye, servie exclusivement par l'Etat, mais dont le montant, sans doute afin que nul n'en ignore, figure dans les comptes rendus des finances communales.

Le corps enseignant unanime souhaite un changement ; on sait pour quelles raisons et il est inutile d'y revenir. Mais il n'est jamais inutile de frapper sur un clou, fût-ce une fois encore sur le même clou. Notre projet de statut remet donc la question sur le tapis, avec le ferme espoir de la voir aboutir.

S. Z.

JURA

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

MM. Paul Jubin, à Soubey, Roland Jeangros, à Porrentruy et Jean Wille, à St-Imier, ont subi avec succès l'examen préalable de maître secondaire dans les disciplines théoriques ; le premier nommé en mathématiques et sciences, ses deux collègues dans les branches littéraires.

L'« Educateur » leur adresse ses félicitations et des vœux pour une longue carrière.

D'autre part, le 6 mai ont commencé à Porrentruy les cours pratiques du 5e semestre, qui terminent les études secondaires. Six candidats y sont inscrits. On s'accorde à dire que ces cours sont d'une réelle utilité et que les maîtres ayant eu le privilège de les suivre enseignent avec des compétences accrues. La Direction de l'instruction publique appuie ces cours.

CHEZ NOS COLLÈGUES INSTITUTRICES

L'Amicale des anciennes élèves de l'Ecole normale de Delémont vient de décider d'organiser cette année deux ou trois journées pédagogiques au cours desquelles quelques personnalités seraient invitées à entretenir les institutrices jurassiennes. On a parlé d'une psychologue, d'un adepte de l'école nouvelle, d'une rythmicienne et d'une collègue spécialisée dans l'art des marionnettes.

Le groupe qui a pris cette initiative doit être encouragé. Il s'engage certainement sur la voie des *vrais cours de perfectionnement*, ceux qui n'ont rien d'officiel et dans lesquels on traite des *vraies préoccupations* du corps enseignant.

APPEL

Le Comité S.P.J. lance un appel aux couples d'instituteurs : Qui abandonnerait un numéro de l'Éducateur ? Les numéros récupérés pourraient être servis aux collègues retraités.

D'autre part quels sont les collègues retraités qui désirent recevoir notre organe romand ?

Ceux qui pourront et voudront faire ce geste de solidarité et ceux qui aimeraient garder le contact avec le métier sont priés de s'adresser directement à notre président : M. Petermann, maître secondaire, à Bassecourt. D'avance, ils sont assurés de la gratitude du Comité.

H. Reber.

COMMUNIQUÉ EXAMENS DES RECRUES

Des examens des recrues auront lieu à la Caserne de Lausanne, les 23 et 24 mai de 1630 à 1900, et les 25 et 28 mai de 1400 à 1700. Les membres des autorités scolaires et du corps enseignant que la question intéresse peuvent y assister. S'adresser, pour autorisation, à M. Chantren, expert du 1er arrondissement, Montreux.

COURS DE GYMNASTIQUE A L'ÉCOLE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE A MACOLIN

Un récent communiqué signalait au corps enseignant, l'organisation de divers cours de gymnastique, pendant la saison d'été 49. Nous avons eu l'occasion de suivre un cours de trois jours à Mâcolin à fin avril. Nous en avons été enchanté. Nous avons pu admirer l'excellent esprit qui anime les instructeurs. Les Studer et les Eusebio (le premier 21 fois champion suisse) ne vous sont pas des noms inconnus. Des champions qui sont modestement à vos soins pendant un jour ou deux. L'organisation des cours de Mâcolin permet non seulement de passer quelques jours sous le signe de la gymnastique, mais encore de fraterniser avec d'autres gens et de créer des liens entre représentants de différents cantons. Nous voudrions signaler aux collègues jurassiens et romands l'existence de ces cours. Ne serait-il pas possible d'en organiser un ou deux pour le corps enseignant jurassien ? Nous avons vu 90 moniteurs neuchâtelois pendant deux jours à Mâcolin, conduits par leurs propres instructeurs, profiter des magnifiques installations de l'EFG. Nous souhaitons que nos dirigeants prennent contact avec la direction de l'EFG. Nous ne doutons pas que la gymnastique dans nos écoles aurait à y gagner. Nous avons besoin d'un courant nouveau, favorable à la gymnastique, dans le corps enseignant jurassien. C'est peut-être l'occasion de le créer.

M. T.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TECHNIQUES NOUVELLES

LE SYSTÈME DE WINNETKA

La méthode d'enseignement connue sous le nom de système de Winnetka est due au pédagogue américain Carleton Washburne. Il s'agit de la mise au point remarquablement réussie d'un mode d'enseignement faisant une part équitable à l'enseignement individualisé et aux activités collectives.

Le système de Winnetka repose sur les postulats suivants :

1. Chaque enfant a le droit de se rendre maître des connaissances que la vie exigera de lui.
2. Chaque enfant a le droit de vivre sa vie d'enfant, pleine, naturelle et heureuse.
3. Les progrès de l'humanité dépendent du développement total de chaque individu.
4. Le bien-être de l'humanité exige qu'en chaque individu soit développé une forte conscience sociale.
5. Il est possible d'enseigner aux enfants ce qu'ils ont besoin de savoir en une demi-journée par jour de classe, et de l'enseigner de façon que tous les enfants arrivent à savoir tout ce qu'un homme normal a besoin de connaître.
6. La jeunesse est une belle section de la vie et l'on doit donner à tous les enfants une chance de la vivre pleinement, librement.
7. Nous désirons que les enfants désirent venir à l'école.

Washburne s'est posé préalablement à tout travail de réforme les questions suivantes : Que doit apprendre l'élève, que peut-il apprendre, comment et quand doit-il l'apprendre ?

Que doit apprendre l'enfant ? W. n'a pas eu de peine à démontrer avec quel empirisme sont conçus partout les plans d'études et l'erreur commise en maintenant dans l'enseignement un encyclopédisme trompeur au lieu de travailler en profondeur. Pour W. l'enfant doit acquérir à l'école les connaissances indispensables et celles-ci sont déterminées en bonne partie par les possibilités des enfants eux-mêmes.

Pour répondre à la seconde question : que peut apprendre l'enfant, W. s'est livré pendant des années à de remarquables recherches expérimentales qui sont des modèles du genre pour fixer parmi les éléments de la culture et pour chaque âge ce que l'enfant est capable d'acquérir. Il a établi des normes qui sont admises partout aujourd'hui, en matière de pédagogie expérimentale : est à la portée d'un enfant d'un âge donné, toute notion que le 75 % des enfants de cet âge assimilent et conservent 6 mois après la période d'acquisition et d'exercice. L'adoption de cette

norme l'a conduit à refondre complètement les plans d'études et à en faire deux parts en ceux-ci : ce qui est essentiel et nécessaire — c'est cette partie du travail qui a été individualisée — puis tout ce que W. appelle les « Social studies » qui donne lieu à des activités collectives sans sanctions scolaires.

A la troisième question : comment l'enfant doit-il apprendre ce qu'il doit apprendre ? W. répond donc : par un travail personnel à sa mesure pour tout ce qui touche à la grammaire de toutes les disciplines, par des activités collectives au cours desquelles il acquerra et développera son sens social.

A Winnetka, le travail individualisé se présente comme dans le plan de Dalton, sous la forme de livrets dont la matière a été expérimentalement graduée et conçue de telle sorte que la pratique de l'auto-correction est largement employée. A intervalles réguliers, des séries d'épreuves diagnostiques permettent aux élèves et aux maîtres, non seulement de connaître la qualité du travail fourni, mais surtout de savoir la raison des erreurs commises. Le matériel est donc à la fois auto-éducatif et auto-correctif.

Comme on a remarqué que 50 % des enfants environ n'arrivent pas à travailler seuls, il y a à côté de l'enseignement individualisé proprement dit un enseignement systématiquement organisé d'après un horaire précis. Comme dans le plan Dalton, il n'y a pas de promotions en fin d'année. Dès que dans une branche déterminée la matière d'une année d'enseignement a été acquise, on passe immédiatement au travail de l'année qui suit. Quant aux activités collectives, il s'agit d'entretiens, de représentations, de jeux, d'excursions, de lectures, de travail à l'atelier, au jardin, de réunions d'élèves, etc. Il s'agit là essentiellement de l'apprentissage social et du développement des forces créatrices de l'enfant.

En conclusion, le système de Winnetka est infiniment plus satisfaisant que celui de Dalton ; en particulier la mise au point d'un plan d'études scientifiquement établi et l'organisation systématique des activités collectives sont des améliorations considérables.

On reproche à W. d'assigner à l'enseignement un but trop utilitaire. Nous ne trouvons pas que cette critique soit fondée. Le jour où nous disposerons dans nos écoles d'un matériel d'enseignement individualisé préparé d'une façon aussi remarquable qu'à Winnetka, un immense progrès aura été réalisé. Le système d'éducation de **Washburne** tient compte de deux principes qui seront à la base de la pédagogie de demain : à une psychologie individuelle doit correspondre une pédagogie différencielle. Il importe ensuite, selon la formule de **Raymond Buyse**, de tayloriser l'instruction pour valoriser l'éducation ». Ajoutons qu'aux Etats-Unis, le système de W. est employé dans une cinquantaine de villes, dans plusieurs centaines d'écoles, avec des dizaines de milliers d'enfants. Les comparaisons établies entre l'application d'une telle méthode et les classes pratiquant l'enseignement habituel ont permis d'arriver aux constatations suivantes :

1. Les enfants les plus en retard avancent moins lentement que s'ils doivent doubler une classe.

2. Les enfants d'intelligence supérieure peuvent achever les huit degrés scolaires en quatre ou cinq ans.
 3. Le gros des enfants peut acquérir la matière des huit degrés en sept ans.
 4. Les enfants manifestent beaucoup plus d'intérêt à leur travail, ce qui rend la discipline plus facile.
 5. Le travail est accompli de façon plus approfondie. Il est hors de doute que la pédagogie européenne devra tôt ou tard s'inspirer des idées de Washburne, si l'on veut atteindre mieux que par le passé les buts qu'elle se propose : donner à chaque enfant la formation intellectuelle et morale correspondant au plein épanouissement de sa personnalité.
- R. D.

LEÇON DE GYMNASTIQUE POUR LE 1er DEGRÉ

Histoire mimée : Robert se promène.

- I. Robert part : il marche, il court, il saute les ruisseaux (il sautille sur place), il s'arrête pour reprendre son souffle, puis il repart.
 - II. En passant sous un arbre, il saute pour attraper une branche (saut en levant les bras).
Plus loin, il se cache dans l'herbe et surveille des sauterelles (position couchée faciale : redresser le torse).
Un lièvre passe non loin de lui (de la position à quatre pattes : sauter en avant à la station accroupie entre les mains).
Plus loin, sur un arbre, il voit un écureuil et lance quelques pives dans sa direction (mouvement du lancer).
Une mésange sautille (petits sauts en avant exécutés les pieds joints, puis un saut plus long). Robert est amusé par un chat qui se nettoie (assis sur les talons : toucher les genoux avec la tête ou en position assise, toucher la tête avec son pied gauche).
Il s'arrête pour admirer des chevaux en liberté qui se roulement (position couchée faciale, bras en haut : demi-tour à la position couchée dorsale).
En se retournant, il aperçoit un escargot et pour l'éviter, il saute à gauche, puis à droite, sur un pied.
 - III. Robert traverse une forêt et saute quelques troncs coupés (sauts par-dessus des bancs), il marche en équilibre sur une grosse branche (poutrelle), passe sous une autre (passer sous un banc), saute un ruisseau (franchir un tapis sans le toucher), puis il grimpe sur un arbre (monter à l'escalier).
 - IV. Au loin, il voit ses camarades qui jouent et les rejoint. Jeu de l'homme noir ou du chat et de la souris.
- Toutes les parties et les exercices sont liés par l'histoire.

L'Association vaudoise des Maîtres de gymnastique.

Une leçon avec le cinéma

CHEZ LES PAPOUS DE NOUVELLE-GUINÉE

Film No 74

A l'intention des collègues qui utilisent le cinéma, voici le plan de travail d'une leçon qui a particulièrement réussi.

Nous étudions l'Australie et l'Océanie en général. C'est le moment de tirer parti du film « Chez les Papous de Nouvelle-Guinée ».

1. Préparation. Il est de toute importance de préparer les élèves au film par l'observation préalable d'images fixes. Donc, faire venir du Musée scolaire un ou deux tableaux qui montrent l'aspect du pays et un groupe d'indigènes ; ces tableaux ont l'avantage d'être en couleurs. Etude des essences, des animaux, de l'homme. Parallèlement, étude de la carte : forme de la Nouvelle-Guinée (dinde accroupie), relief, voies d'accès, relations avec l'Australie d'une part, le continent asiatique d'autre part. Prenez soin d'étudier l'Australie avant la Nouvelle-Guinée ; les enfants auront déjà été familiarisés avec le pays, parce que vous aurez projeté le film fixe No 440 sur Camérafix.

Ensuite, un peu d'histoire : rappel de la vie des lacustres, occupations, habitation, etc. Les Papous sont un peuple primitif dont la vie est semblable

Pendant toute cette préparation, nous avons relevé et consigné dans les cahiers un vocabulaire précieux... pour la suite, en nous aidant de la fiche.

2. Réception du film. La bobine commandée arrive la veille du jour fixé : vision du film par le maître, qui prépare une série de questions destinées à attirer l'attention des élèves sur certains points intéressants ; il repère les passages que les élèves pourront commenter eux-mêmes, et ceux où l'explication du maître sera nécessaire.

3. Représentation. Le lendemain, on crée l'ambiance par un chant papou (cri de patrouille d'éclaireurs) ou le chant de la Chaîne du Bonheur, on pose quelques questions en regard de la carte. Contact : les questions voltigent, moissonnent des réponses, provoquent d'autres questions, les langues se délient. La bobine est vide. A ce moment, voici un petit exercice d'attention : ce groupe, dessinez de mémoire la voile du bateau ; celui-ci, l'objet modelé par le potier ; celui-là, un cocotier. Cela prend cinq minutes pendant lesquelles on rembobine le film. Deuxième vision : en utilisant le vocabulaire appris, à tour de rôle, exercice d'élocution, les enfants commentent le film, on redresse rapidement quelques phrases boiteuses, on ouvre l'œil sur les objets dessinés.

Et maintenant, faites vite un paquet de la bobine, qu'un enfant porte à la poste en courant, car un collègue a besoin de ce film !

4. Fixation. Composition : Un Papou fait du feu ; C'est fête chez les Papous ; Retour de pêche, etc.

Dictée : Un passage de la fiche du film, modifié en application du programme de grammaire, et qui utilise le vocabulaire relevé.

Dessin : Correction éventuelle du dessin de mémoire ; dessin libre évoquant un aspect du film.

Plein-air : A la manière des Papous : grimper à un... cocotier ; concours de vitesse, chronomètre. Repos : calcul oral : le Papou grimpait à un cocotier de 25 m. Combien de temps vous faudrait-il pour atteindre les noix de coco ? Faire du feu comme les Papous. Dresser des pilotis, nager comme un Papou, etc.

Travaux manuels : Travail par équipes : constituer une maquette qui soit un résumé du film — construire une maison sur pilotis — creuser un bateau et l'équiper — modeler une outre — tresser une natte — confectionner des Papous (poupées de laine brune), le chef tatoué, pêcheurs, potier, meunier, etc. — confectionner des cocotiers (baguette enveloppée de papier, de petites pelotes représentent les noix de coco), y faire grimper un indigène de laine — couler du ciment dans une caisse, y planter les pilotis, les arbres, les pêcheurs — peindre la caisse ornée d'un titre.

Ce travail donnera l'occasion d'établir un plan coté, de faire quelques calculs, d'éveiller le bon goût, de former le coup d'œil, de dessiner un projet, de faire de l'orientation professionnelle.

Cette leçon s'adapte fort bien à une classe à trois degrés, ou à une classe du second degré, à l'occasion de l'étude des lacustres.

Cet exemple d'application du cinéma vous montre, chers collègues, qu'une seule bobine fournit du travail pour assez longtemps dans diverses branches. Ne commandez donc qu'un film à la fois, tirez-en tout le parti possible, et le cinéma sera pour votre classe une source bon marché de nombreuses richesses.

R. Joost.

BIBLIOGRAPHIE

La Flamme sur l'Autel ou Essai sur la Crise religieuse d'Alexandre Vinet, par P.-A. Robert, pasteur. Editions La Concorde, Lausanne.

L'auteur de « La Flamme sur l'Autel » vient de mettre au point ses recherches sur une période de la vie de Vinet, restée jusqu'ici dans l'ombre. Il s'agit d'une crise religieuse dont le récit nettement circonstancié, tour à tour plonge le lecteur dans les abîmes d'une âme tourmentée et l'élève sur les cimes lumineuses d'une victoire douloureusement conquise.

Ce petit livre où se mêlent sans confusion l'histoire, la littérature, la psychologie et la spiritualité n'intéressera pas le spécialiste seulement, mais plus encore toute âme sincère en quête de vérité vitale et particulièrement toute âme religieuse sensible aux sollicitations de la sainteté évangélique.

En effet, cette crise aux péripéties et aux caractères si fortement accusés pourrait bien être l'exemple typique de celle que traversent tôt ou tard les âmes si nombreuses chez nous, qui ne sont point entrées dans la vie chrétienne à la suite d'une conversion bouleversante et soudaine.

Nous avons d'excellentes raisons de penser que cette étude servira de guide aux âmes à la recherche d'une orientation, ou aux prises avec les difficultés de la vie quotidienne.

Collègues ! *Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.*

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 6.41.37

*Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — Dortoir moderne avec douche*

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud 1700 m. *Tél. 6.41.43*

*Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes
Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement
pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafraîchissements de choix
Dortoir — Barque — Jeux*

La Direction

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 h. de Caux
Tél. 6.41.69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoir ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROUILLER

DANS LA RÉGION DE **VEVEY** ET LES PRÉALPES

3

idées ! **Châtel-St-Denis** porte de la Gruyère

Chamby point de départ d'excursions

Les Pléiades magnifique belvédère, 1400 m.
Buffet avec vaste terrasse

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant, avec
carte et 8 projets de courses.

DELMARCO FRÈRES

TRANSPORTS

Yverdon

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.

Instituteurs

conduisez vos élèves à l'admirable

Exposition des trésors musicaux de Suisse

Manuscrits de Bach à Strawinsky.

Instruments anciens splendides (Stradivarius, da Salo, Amati, etc.)

Musique classique, opéra, opérette, musique populaire.

CHATEAU DE NYON - 1 - 30 JUIN SEULEMENT

Ecoliers : entrée à 60 ct. (droit des pauvres compris)

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE se recommande

RESTAURANT LE CERF Chesières-Villars

Grande terrasse • Bonne restauration

Prix modérés

Tél. 3.21.09

J. Pythoud

Cabane-Restaurant
Barberine s. Châtelard (Valais)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but pour excursions, pour écoles. Soupe, couche sur paillasse, café au lait: Fr. 2.70 par élève, arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 minutes du Barrage de Barberine.

Se recom.: Mme Jean LONFAT, M. Ed. GROSS MARÉCOTTES - Tél. 6.58.67

**SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLE**

Angle Terreaux-Chauderon - Lausanne

Le Carillon

Bon goût

Bon marché

GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

Un bon cigare de l'industrie romande

fort et léger

CIGARE DE MONTHEY
DE LAVALLAZ & Cie S.A., MONTHEY

Pour vos courses

Visitez le Val d'Illiez pittoresque par le chemin de fer électrique

Aigle - Ollon - Monthey - Champéry

A Champéry téléléférique pour Planachaux, montée en 7 minutes

Altitude des stations : Troistorrents 770 m., Val d'Illiez 950 m.

Champéry 1050 m., Planachaux 1800 m.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction du chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry à Aigle, téléphone 2.23.15.

QUELQUES BUTS DE COURSES !

Le Chasseron - Les Rasses

Les aiguilles de Baulmes

Le Suchet

en utilisant le

Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix

CAFÉ-RESTAURANT

LA BURITAZ

Etablissement champêtre idéal pour sociétés, kermesses, écoles, etc. Situé sur la route du Mt-Pèlerin à Chexbres. Tél. 5.80.85

Ls DÉTRAZ

Le Pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (G F M)

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Fribourg, tél. 2.12.63 ; Bulle, tél. 2.78.85.

Châtel-St-Denis

Les Paccots - Les Rosalys - Les Jones
Dent de Lys - Moléson

POUR VACANCES ET COURSES SCOLAIRES

Bureau officiel de renseignements tél. 5.90.35

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Château d'Oron **FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE**

Centenaire de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie.
Exposition du 1^{er} juin au 30 septembre 1949. Nombreuses
pompes à feu très anciennes.

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. Armes anciennes. Grande salle pour sociétés. Prix spéciaux pour écoles.
Tél. 9.42.22

Membres du Corps enseignant

Vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage, Lausanne

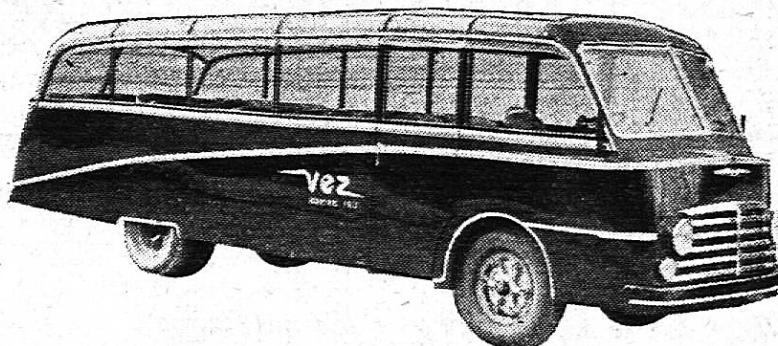
L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Visitez **Isérables** et son téléférique
(Valais)



Autocars
tout confort

VEZ & FILS
EXCURSIONS

PULLY

Tél. 2.35.02

Visitez la Plage de Biel

Pour vos courses...

La Vallée des Ormonts

avec ses buts aussi nombreux que variés

Quelques suggestions...

Aigle - Leysin - Lac d'Aï

Aigle - Leysin - Pierre du Moëlle - Le Sépey

Le Sépey - Col des Mosses - Lac Lioson

Diablerets - Lac Retaud - Col du Pillon

Diablerets - Palette d'Isenau

Toute une région facilement accessible grâce aux chemins de fer

Aigle - Leysin

TITRE 1. M et

Aigle - Sépey - Diablerets

Tarifs pour écoliers

simple retour

<i>Aigle-Leysin-Feydey</i>	<i>Fr. 1.40</i>	<i>Fr. 1.80</i>
<i>Aigle-Le Sépey</i>	<i>» 1.15</i>	<i>» 1.70</i>
<i>Aigle-Diablerets</i>	<i>» 1.70</i>	<i>» 2.45</i>

*Sur demande, en cas de participation suffisante,
organisation de trains spéciaux*

Renseignements : Aigle tél. 2.21.15 et 2.22.15



SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

Capital-Actions et réserves Fr. 200 millions

GENÈVE

2, rue de la Confédération

AGENCES

CORNAVIN — EAUX-VIVES
PLAINPALAIS — CAROUGE

NEUCHATEL

8, faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, place St-François

AGENCES :

AIGLE — MORGES

LA CHAUX-DE-FONDS

10, rue Léopold-Robert

Succursales au LOCLE et à NYON

534

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel) : Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 2 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

MONTREUX, 28 mai 1949

LXXXV^e année — N° 21

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S.A., Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Manuel-Atlas

du degré supérieur

Un volume de 168 p., 19×24 , avec 200 ill. dont 56 cartes en couleurs, relié Fr. 6.—

Sur la demande de nombreux professeurs et d'entente avec les départements de l'Instruction publique des cantons romands, il a été décidé de réimprimer cet ouvrage, qui comprend la géographie des cinq parties du monde, moins la Suisse. Une mise à jour n'étant pas possible dans les conditions actuelles, on n'y a apporté que les corrections et modifications indispensables. Plusieurs vues ont été remplacées.

JACQUES BURDET: L'accord parfait

Livre du maître

Un volume de 64 p., 14×21 , relié Fr. 3.80

Pour pouvoir utiliser avec profit le nouveau manuel d'éducation musicale de Burdet, les maîtres avaient besoin de quelques indications. Elles leur sont données dans ce volume et leur permettront d'appliquer sans peine les thèmes et les mélodies du livre de l'élève et d'en tirer des exercices pour petits et grands.

Réimpressions:

Carte scolaire de la Suisse pour l'enseignement primaire

Edition E: carte physique et politique. Echelle 1 : 700,000. Format 38×55 cm.. Fr. —.90

BRIOD et STADLER: Les verbes allemands conjugués. 3e éd. Fr. 1.80

SIMOND: Les verbes français conjugués sans abréviations. 19e éd. Fr. 1.50

SALLAZ: I verbi italiani coniugati senza abbreviazione. 5 éd. Fr. 1.80

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

CONDITIONS DE FAVEUR AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

Matériel d'enseignement moderne

Tampons de Tracés WESTERMANN / Cartes murales / Microscopes scolaires avec possibilité de projection à **Fr. 360.-** (Bonnes références à disposition en Suisse romande et allemande) / Préparations microscopiques / Collections entomologiques et biologiques / Modèles d'anatomie humaine / Appareils de projection, modèles fonctionnant à la lumière du jour, etc., etc.

Tout ce matériel d'enseignement, de premier ordre et ayant déjà fait ses preuves, vous sera présenté dans votre école sur SIMPLE DEMANDE et SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Lehrmittel A. G. Grenzacherstrasse 110 - **Basel** - Téléphone 061 2.14.53

Cours de vacances de langue allemande

organisés par l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de St-Gall, à l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall. — Ces cours sont reconnus par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne: 30 % de réduction sur l'écolage et de 50 % sur les tarifs des C.F.F.

Cours d'allemand pour instituteurs et professeurs

(18 juillet-6 août). Ces cours et conférences (à l'Université Commerciale) correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des Universités de la Suisse française et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Certificat officiel de langue allemande. Promenades et excursions. Prix réduit: Fr 35.-. Une liste des pensions à disposition.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser à la Direction des cours officiels d'allemand: Institut sur le Rosenberg, St-Gall.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voit toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Pour vos courses...

La Vallée des Ormonts

avec ses buts aussi nombreux que variés

Quelques suggestions...

Aigle - Leysin - Lac d'Aï

Aigle - Leysin - Pierre du Moëlle - Le Sépey

Le Sépey - Col des Mosses - Lac Lioson

Diablerets - Lac Retaud - Col du Pillon

Diablerets - Palette d'Isenau

Toute une région facilement accessible grâce aux chemins de fer

Aigle - Leysin

et

Aigle - Sépey - Diablerets

Tarifs pour écoliers

simple retour

<i>Aigle-Leysin-Feydey</i>	<i>Fr. 1.40</i>	<i>Fr. 1.80</i>
--------------------------------------	-----------------	-----------------

<i>Aigle-Le Sépey</i>	<i>» 1.15</i>	<i>» 1.70</i>
---------------------------------	---------------	---------------

<i>Aigle-Diablerets</i>	<i>» 1.70</i>	<i>» 2.45</i>
-----------------------------------	---------------	---------------

*Sur demande, en cas de participation suffisante,
organisation de trains spéciaux*

Renseignements : Aigle tél. 2.21.15 et 2.22.15